

Droit de réponse accordé à monsieur l'abbé Paul AULAGNIER

Publié le 7 décembre 2004
R.P. Joseph (Abbé de Cacqueray)
3 minutes

Monsieur l'abbé AULAGNIER m'a demandé de bien vouloir placer sur le site de la Porte Latine un droit de réponse à mon communiqué du 17 XI 2004 au sujet de « **La concélébration de Monseigneur RIFAN** ». C'est bien volontiers que j'accède à sa demande :

« Mr l'abbé de Cacqueray, dans son dernier éditorial, me met nommément en cause. Il affirme que j'ai évolué ! Pour vous faire une opinion fondée sur l'évolution « éventuelle » de ma pensée, allez visiter le site ITEM et suivez ma « revue » sur le Web : « Regards sur le Monde » (parution hebdomadaire). Dans le numéro 17, je parle précisément de l'attitude de Dom Gérard, dans le combat de la messe. Voyez également mon « livre blanc » : « l'enjeu ». Je termine la quatrième partie, la dernière, celle précisément qui porte sur l' « affaire de Campos ». Bonne visite ! Et Bonne lecture!. (Abbé Paul Aulagnier) »

J'ai lu moi-même avec la plus grande attention la lettre du 28 XI 2004 qu'il m'a écrite et dont je le remercie. Comme beaucoup qui l'ont également lue, elle ne fait que conforter notre inquiétude au sujet de l'écartèlement auquel Monsieur l'abbé AULAGNIER croit devoir se soumettre pour justifier l'attitude de Monseigneur RIFAN et maintenir ses positions sur la messe.

J'avais déjà été surpris de le voir s'insurger contre l'expression d' « intrinsèquement perverse » qu'aurait employé Monsieur l'abbé de JORNA pour désigner la nouvelle messe mais que lui-même n'hésite pas à traiter de « messe de Luther » et d' « abominable » dans son **éditorial du n°36 de Fideliter**. Et j'attends avec intérêt la démonstration savante de cette nouvelle messe qui mérite d'être nommée « de Luther » et « abominable » qui ne serait pas pour autant « intrinsèquement perverse »...

Dans sa réponse du 28 XI 2004, je note que Monsieur l'abbé AULAGNIER se satisfait de la réponse téléphonique pourtant bien affligeante que lui a donnée Monseigneur RIFAN. Sa participation active (**Monsieur l'abbé AULAGNIER ne veut pas croire qu'il puisse s'agir d'une concélébration**) à la messe du 8 IX 2004 serait à accueillir comme une « convivance » et non comme une « connivence ». Chacun appréciera la distinction hautement subtile qui permet désormais à l'évêque de Campos de se rendre à ces nouvelles messes que Monsieur l'abbé AULAGNIER nomme « de Luther » et « abominables ». Douce convivance à de tels banquets !

Mais Monseigneur RIFAN a-t-il besoin de s'empêtrer dans une telle justification ? Il nous semble que non. A en croire le Père Gaspar Samuel Coimbra PELEGRINI, sous-directeur du séminaire de Campos, Monseigneur RIFAN et quelques-uns de ses prêtres participent occasionnellement à des messes de Paul VI. Comment cela est-il possible ? Parce que, nous explique le Père PELEGRINI, celui qui tient que la nouvelle messe n'est pas orthodoxe, en théorie ou en pratique, tombe dans l'hérésie ! Et Monsieur l'abbé AULAGNIER, qui a pourtant trouvé moyen de répéter dans sa lettre que la nouvelle messe n'était certainement pas orthodoxe joint tranquillement en annexe ce document du Père PELEGRINI qui le condamne comme hérétique... Cette lettre du 28 XI 2004 achève de démontrer la contradiction dans laquelle Monsieur l'abbé AULAGNIER s'est bel et bien fourvoyé et de laquelle nous prions pour qu'il sorte au plus vite.

Abbé Régis de CACQUERAY-VALMÉNIER †
Supérieur du District de France de la FSSPX